



Une nouvelle voie

En ce début d'année le conseil municipal a été amené à trouver un nom pour la voirie nouvellement créée et desservant l'EHPAD. L'appellation retenue est la suivante : « CHEMIN DU FER À CHEVAL »

Pourquoi ce choix et à cet endroit de la commune ?

Il n'y a pas si longtemps, sur ce plateau fait de prairies, se trouvait un champ de courses de chevaux. Éphémère certes, il était tracé pour les besoins d'une compétition qui s'appelait : « Un raid hippique ». Plusieurs documents attestent son existence notamment une affiche conservée dans les archives de la commune. La piste qui devait faire au minimum huit cents mètres était située sur les prés d'Honeste Soubiran et François Beyria. La compétition se déroulait en trot attelé avec une course de vitesse et une d'endurance, le dimanche matin mais également le dimanche après-midi. Le camion plateau de Fernand Clarous servait de podium pour le jury à l'arrivée. Le raid hippique de Rieumes était à l'époque doté de 10 000 francs de prix. Les concurrents appelés « les raiders » participaient à plusieurs compétitions organisées dans la région par les nombreux clubs existants dans les communes du Fousseret, Carbone, Cazères, St-Gaudens, l'Isle en Dodon, Grenade sur Garonne, etc...

Au sein du club de Rieumes, les plus fameux raiders étaient le Père Queilles, Le Père Sahuc, Georges Serres qui fût également Maire de Rieumes mais également Pères du Pin Murelet.

Les Raids hippiques ont encore de nos jours leurs adeptes et les compétitions se déroulent en semaine sur les hippodromes actuels lorsqu'ils sont libres.

A Rieumes, le dernier raid hippique a dû sans doute se dérouler en 1953. Le Père Queilles a été le premier Rieumoïse à avoir une casaque enregistrée à l'hippodrome de la Céprière, ses couleurs étaient jaune et noir.

La tradition hippique à Rieumes se perpétue encore de nos jours puisque plusieurs de nos concitoyens ont leur casaque sur l'hippodrome toulousain : Henri Bayonne héritier de la casaque Queilles, Chantal Sabatthé, Didier Cazaentre, Myriam de Laverny épouse Montauban et Maurice Clarous ; mais aussi par l'existence du Grand Prix de la Ville de Rieumes lors d'une nocturne à la Céprière mi-septembre.

Roland Maymat - *Délégué 3ème commission*

Tempête du 23 janvier

La tempête du 23 janvier en photos

Un grand merci aux employés communaux, aux bénévoles, aux sapeurs pompiers et à Antoine Manera pour leur disponibilité lors de la tempête.



Conseil Municipal des Jeunes

Après 4 réunions publiques auxquelles une quinzaine de jeunes étaient présents, deux se sont inscrits pour participer à la vie locale au travers d'un Conseil Municipal des Jeunes. C'est à l'évidence **bien trop peu pour concrétiser ce projet** qui reste en suspens mais toujours possible.

Faites vous connaître à la Mairie

Hervé DAVEZAC – *Délégué 3ème commission*

Recensement militaire

Les jeunes âgés de 16 ans doivent se présenter en mairie pour le recensement militaire (livret de famille à produire).

infos



Rieumes

www.ville-rieumes.fr

février 2009

n°2

- 2 Edito
- 3 Vie locale
- 6 Action sociale
- 7 Urbanisme
- 8 Infos mairie

s o m m a i r e

« journal municipal »

Directeur publication : C.Maury
 Conception/réalisation : S.Calley
 Crédit photo : Mairie, Rieumes Info
 Imprimé à 1800 exemplaires par
 l'imprimerie SEDI

Mairie de Rieumes
 1, place d'Armes
 tél. 05 61 91 80 25
mairie.rieumes@wanadoo.fr

Rieumes info
 tél. 05 62 23 86 77



Christiane Maury
Maire

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les agents municipaux,
Mesdames et Messieurs les responsables associatifs,
Mesdames et Messieurs les acteurs bénévoles ou professionnels de la cité
Mesdames et Messieurs,

Il est naturel, à l'occasion des vœux, de se retourner sur l'année passée, de faire le bilan de ce qui a été accompli, avant de former des vœux pour l'année qui s'ouvre.

Les 9 mois qui viennent de s'écouler depuis notre élection ont été pour nous l'occasion de réaliser un état des lieux encore non exhaustif du terrain afin de mieux projeter les actions à venir.

C'est l'occasion pour moi de rappeler les contraintes qui pèsent sur la ville. Nous avons eu la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncière et d'habitation, les bases d'imposition ayant été réajustées par l'état, tout en sachant que la commune n'avait aucune capacité d'auto financement et que l'année serait dure. Nous avons contenu toutes les dépenses importantes exceptées celles très élevées de la voirie de l'EHPAD, afin de terminer l'année sans avoir recours à l'emprunt.

N'oublions pas non plus les difficultés rencontrées par les habitants de nos communes, les aides de l'état diminuent et il nous impose des charges toujours plus importantes, l'emploi se porte mal, la situation économique n'incite guère à l'optimisme. Les taxes, la CSG, les prélèvements obligatoires augmentent mais les salaires stagnent, nous manquons de logements sociaux, la vie se fait de plus en plus dure pour beaucoup d'entre nous, et il nous faut trouver les ressources nécessaires pour pallier les difficultés.

Les personnes âgées ne sont pas non plus épargnées et doivent elles aussi trouver des solutions d'accueil quand elles perdent en autonomie...

Je remercie l'équipe municipale pour l'énergie qu'elle dépense et le travail qu'elle accomplit avec courage et volonté, ce travail ne serait pas possible sans l'implication efficace du personnel de la ville au service des Rieumoises (entretien de la ville, du gymnase, du stade, des locaux municipaux, fleurissement et illuminations de Noël, gestion et accueil, y compris le samedi matin de 10 h à 12 h, programmation des actions culturelles et des actions du secteur associatif dont la vitalité est sans faille... tissu associatif toujours soutenu par notre commune).

Nous aimons tous notre ville, et nous voulons tous que la vie quotidienne des Rieumoises s'améliore, nous continuons donc notre action en vous faisant partager l'information, et nous apprécions le soutien que vous nous manifestez lors des réunions de quartiers ou de vos venues à la Mairie... de même que les nombreuses petites cartes de vœux reçues suite à la distribution du colis de Noël...

En ce début d'année 2009, veuillez accepter tous nos vœux de bonheur et de santé pour vous tous et pour vos proches, vous souhaitant une excellente année dans la solidarité et la fraternité.

Sincèrement,
Christiane MAURY



Une nouvelle identité

La mairie de la ville de Rieumes a fait évoluer son identité graphique et les codes visuels qui l'accompagnent.

Suzanne Calley, graphiste, a su parfaitement rajeunir l'image de RIEUMES.

La charte graphique a pour objectifs d'établir les règles d'utilisation de la communication visuelle et de permettre ainsi d'harmoniser, d'établir la cohérence et de renforcer la lisibilité de toutes les actions de communication en interne comme à l'externe.

Il importe qu'un sentiment de qualité et de continuité visuelle émane des documents, vecteurs de l'image de notre ville.

Le logotype se compose de cinq éléments indissociables :

- L'écu est, en général, l'élément central et principal des armoiries, c'est le support privilégié sur lequel sont représentées les armes. Il délimite graphiquement le sujet dont parle la composition.
- Il est dans le cas du logo de la ville de Rieumes retravaillé pour lui donner un côté plus dynamique et moderne.
- Le compas, symbole de la ville, traité de façon plus légère et suggestive.
- L'arc de cercle du compas donne du mouvement, dynamise et équilibre la composition.
- Le trait oblique référence au végétal anciennement marqué par les lauriers, situe le logo dans les réflexions et la dynamique écologiques.
- Le nom de la ville, en deux parties.
Le mot «ville», très posé, marque le sérieux et l'assise de la ville.

Une antenne SFR à l'entrée de Rieumes, sur le terrain de la station d'épuration, suffisamment isolée pour éviter toute nuisance, sera opérationnelle avant l'été.



En raison de travaux importants, la PHARMACIE NOUVELLE, s'installera sur les allées tout le mois de Mars. Mesdames



Juen et Laveran vous prient de bien vouloir les excuser pour le désagrément que vous pourriez subir.

Une bourse pour l'emploi à la médiathèque

Notre territoire, comme l'ensemble du pays, est touché par la crise. Ses effets sont de plus en plus perceptibles sur l'économie, sur l'activité des entreprises, sur l'emploi et dans notre vie quotidienne.

Dans ce cadre, et conformément à notre volonté de **soutenir les personnes en recherche d'emploi et les entreprises du territoire**, nous avons souhaité mettre en place à la médiathèque de Rieumes une « **bourse pour l'emploi** ».

Ce nouveau service local grâce aux ordinateurs et à l'Internet à disposition à la médiathèque vise à **faciliter la recherche d'emploi**, à réaliser les actualisations nécessaires auprès des services de l'ASSEDIC mais aussi, permettre aux entreprises locales de

diffuser leurs offres d'emplois. L'enjeu est ici de faire se rapprocher l'offre et la demande d'emploi sur notre territoire.

En aucun cas ce service n'a pour vocation de remplacer le travail mené par les agences ANPE et ASSEDIC de Muret. Nous le proposons **en complément**, pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet par exemple.

Dans cette perspective, un **affichage des offres d'emplois** sera réalisé et actualisé le plus régulièrement possible. Le personnel d'accueil de la médiathèque pourra aider les personnes qui le souhaiteront à acquérir les bases rudimentaires d'utilisation des différents sites internet.

Ce nouveau service est compris dans

l'adhésion à la médiathèque mais il est aussi **proposé gratuitement aux demandeurs d'emplois non inscrits**.

Nous espérons que ce service participera activement à l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi et au développement des entreprises locales.

Gilles VALETON – Délégué 1^{ère} commission



Notre constat

■ des frais de fonctionnement très importants

- des consommations très élevées de fuel, de chauffage électrique et de gaz ainsi que d'eau dans les bâtiments communaux,
- des factures très lourdes de téléphonie.

■ du matériel et des installations vétustes

- un matériel informatique obsolète n'assurant plus de sauvegarde depuis 2 ans (avec des interventions quasi quotidiennes du réparateur),
- les ateliers des services techniques non sécurisés malgré la recrudescence des cambriolages dont le dernier (cet été) aurait pu coûter très cher à la commune, si les voleurs n'avaient pas été arrêtés et le matériel retrouvé,
- des bâtiments communaux loués à des particuliers nécessitant de lourds travaux d'isolation et de réfection des toitures,
- des locaux municipaux nécessitant des mises aux normes électriques.

■ des travaux à réaliser

- salles Hélia Thézan, du Pigeonnier, etc,
- des équipements sportifs ou aires de jeux dangereux,
- des douches à restaurer dans les stades,
- des travaux à effectuer au foyer logement,
- des chemins impraticables au coeur de la cité (chemin du Hangas, de la Prade, du Pigeonnier, etc),
- un manque crucial de logements sociaux,
- une école élémentaire dont certains locaux sont tellement vétustes que la commission de sécurité a émis un avis défavorable, ordonnant la réalisation de travaux urgents de mise aux normes de sécurité dont certains avaient été demandés il y a trois ans,
- pas de « salle de fêtes » digne de ce nom susceptible de recevoir un public de trois cents personnes en assurant un minimum de confort et de chauffage (hormis le gymnase qui est une salle omni sports).

Nous avons élaboré un plan d'actions permettant à la commune de réaliser des économies importantes en matière de fonctionnement et avons programmé quelques réalisations pour l'année 2009 :

- diagnostics des dépenses énergétiques sur les bâtiments municipaux,
- renégociations des contrats de téléphonie (appel à concurrence),
- meilleure maîtrise des consommations d'eau, d'électricité et de chauffage (achat de réservoirs d'eau pour les bacs à plantations, et de guirlandes de Noël à basse consommation),
- contrats de maintenance des équipements informatiques renégociés,
- contrats d'assurances des biens et des véhicules renégociés à la baisse,
- achat de bennes et d'une laveuse pour les services techniques,
- achat d'un véhicule utilitaire style C15 ou Partner (dans l'attente des devis),
- achat d'ordinateurs à mettre en réseau,
- appel à concurrence pour le fauchage des chemins,
- programmation d'une tranche de travaux de voirie sur le chemin du Pigeonnier dès cette année. Les chemins du Hangas et de la Prade ont été sérieusement dégradés par les passages des nombreux engins travaillant sur le chantier de la maison de retraite, les dégâts sont si importants que nous avons sollicité les entreprises pour qu'elles participent au coût de la réfection de ces voies (dans l'attente de leurs réponses),
- création d'un jardin d'enfants,
- étude de faisabilité de chauffage de la Halle aux Marchands et de la rénovation intérieure de la salle Denis Paunéro,
- mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et achat du système SIG (système d'Identification Géographique) pour le service du cadastre

Nous avons par ailleurs préempté un terrain boulevard des Ecoles dans le but d'y réaliser **un parking favorisant un meilleur accès aux écoles.**

Rappelons que l'école élémentaire de Rieumes accueille à ce jour 343 élèves répartis dans treize classes, et devrait en accueillir 357 à la rentrée. Une réflexion est en cours au niveau du SIVOM de la Bure pour lancer le projet **d'extension des locaux de l'école élémentaire**, les effectifs prévisionnels de la rentrée 2009-2010 permettant de prévoir **la création d'une nouvelle classe.** Les effectifs de l'école maternelle quant à eux restent stables, permettant de différer la construction d'une huitième classe... pour quelque temps encore, mais jusqu'à quand ?

La construction de groupes scolaires coûte cher, et au SIVOM comme à la commune, nous surfons sur la vague de la crise... Parallèlement le désengagement de l'État dans de nombreux domaines nous impose des charges toujours plus importantes. **Les grands projets ne peuvent aboutir qu'avec la participation des communes et le soutien de partenaires efficaces, tel le Conseil général.**

C'est ainsi que dès le mois de janvier 2009, grâce à un partenariat efficace, le SIVOM a transféré la petite enfance, donc la crèche de Rieumes, à la Communauté de Communes du Savès, et que la construction **d'une nouvelle crèche** de 45 places est prévue sur BÉRAT de même qu'un **accueil supplémentaire en crèches** au LHERM et à STE FOY DE PEYROLIERES....

En outre les travaux de réalisation de **l'Office du Tourisme**, toujours sous la houlette de la Communauté des Communes, devraient débiter dès cette année. Souhaitons une bonne concrétisation de l'ensemble de ces projets.

Au Sivom de la Bure, nous avons dû lancer un plan d'économies pour réguler certaines dépenses, et limiter le déficit abyssal de la restauration scolaire. Un nouveau règlement a été mis en place pour essayer **d'éviter au maximum le gaspillage de nourriture**, parallèlement des efforts sont faits pour **améliorer la qualité des repas** en privilégiant les produits frais par rapport aux surgelés, ainsi que l'approvisionnement en fruits et légumes de saison par des circuits courts.

L'acceptation du nouveau règlement par les parents devrait donc permettre de **mieux réguler les dépenses, tout en permettant à nos enfants de mieux manger.** Si le SIVOM réduit ses frais de fonctionnement, et s'il n'est pas obligé de ce fait d'opter pour la livraison de repas en liaison froide par une cuisine centrale (avec un coût plus onéreux), ce sera un plus pour la collectivité et pour les enfants et leurs familles. Chacun doit à son niveau être solidaire des décisions prises **pour un meilleur fonctionnement du service public.**

De plus il est nécessaire de contenir les dépenses de fonctionnement pour **permettre à toutes les communes du canton adhérentes à la compétence scolaire de réaliser les investissements nécessaires à la construction de nouveaux locaux.** Rappelons que ces petites communes ont une richesse fiscale limitée avec des budgets difficiles à gérer.

La maison de retraite de la Prade vient d'ouvrir ses portes le 6 janvier après un avis favorable de le DDASS, le prix de journée avoisine les 70 €. Si le projet de construction de cette maison de retraite consistait initialement à accueillir des habitants du Canton en leur proposant un prix raisonnable évalué autour de 55 €, l'objectif n'est pas atteint. En réalité le prix de journée est trop lourdement impacté par le montant du loyer dû par les résidents, en raison du retard pris par la construction et du surcoût important des travaux. Par ailleurs cet établissement public autonome n'a bénéficié d'aucune aide de l'Etat. Le coût de sa réalisation sera donc entièrement répercuté sur le prix de journée des résidents.

Gageons cependant que les prestations seront de qualité dans cet établissement flambant neuf et très confortable où le personnel leur réserve le meilleur accueil dans un cadre familial et convivial.

L'ancienne municipalité avait décidé de fermer le foyer logement dès l'ouverture de l'EHPAD. Nous avons obtenu un **délai d'une année et de quelques mois pour repenser le projet d'accueil de personnes âgées non dépendantes** sur notre commune. En effet il y a une étape intermédiaire entre le maintien à domicile et l'EHPAD.

Les finances (le nerf de la guerre), les décisions à prendre et le montage des projets, sans agir dans la précipitation, les solutions à trouver pour gérer les situations complexes, avec toujours le souci de bien faire, TEL EST LE LOT QUOTIDIEN DES ÉLUS.....



Bonne année à tous nos aînés

Madame le Maire, le conseil municipal et l'équipe du CCAS ont décidé de penser plus particulièrement aux personnes âgées lors des fêtes de fin d'année.

Rieumes compte aujourd'hui 600 personnes de plus de 65 ans. **Leur avenir doit être anticipé en matière de logement, de santé, d'aide à la vie quotidienne.**

L'ouverture de la maison de retraite EHPAD de la Prade, apportera dès ce début d'année une réponse à la prise en charge des personnes dépendantes, notamment celles atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'aide au maintien à domicile, grâce aux subventions du Conseil Général, permet à beaucoup de personnes âgées de rester chez elle. D'autres, seules, isolées, souvent par pudeur, ne demandent pas d'aides matérielles. On sait que beaucoup aussi, vivent avec un minimum de ressources.

Souhaitant être plus proches de nos aînés, nous avons décidé de manifester aux plus de 75 ans, notre affection, en leur apportant un petit colis de fin d'année à leur domicile. La mobilisation de nombreux élus et membres du CCAS a permis de rencontrer environ 300 personnes.

Cette initiative a été très appréciée et nous permettra d'adapter des réponses face aux problèmes que les personnes âgées ont pu exprimer lors de ces rencontres.

Bonne année à tous, ensemble nous agissons pour l'amélioration des conditions de vie de chacun à Rieumes.

Une meilleure solidarité entre les générations nous concerne tous.

Chantal Morcely - Adjointe au Maire



Noël au Foyer logement

Foyer logement

deux établissements complémentaires pour accueillir nos aînés

L'ouverture de la maison de retraite EHPAD depuis le 2 janvier 2009 est un vrai enjeu pour la commune, il va répondre aux besoins de prise en charge des personnes dépendantes. Une équipe de professionnels sera présente pour assurer **les soins et la qualité de vie des personnes au quotidien.**

D'autres familles et personnes âgées sont à la recherche de structure d'hébergement parfois temporaires, le foyer logement de Rieumes peut répondre à ces demandes sur des **périodes courtes** entre une semaine et quelques mois.

Tout dossier sera examiné par le responsable du CCAS, qui selon l'avis médical acceptera ou non la demande.

Le foyer est situé au centre du village, il offre aux personnes, outre le logement, des repas de qualité.

Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie de Rieumes. 05 61 91 80 25

Permanence de la CAF le jeudi à la mairie de Rieumes. Téléphone pour prendre rendez vous : 05 67 77 44 06



**« Plant'arbre » :
Plantons
Des Arbres De Pays**



La commune de Rieumes adhère désormais à l'association « Arbres et Paysages d'Autun ».

Son objectif est de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage rural pour le mieux vivre de tous.

Connaissez vous le Cornouiller sanguin, la Viorne lantane, l'Alisier torminal ou le Troène des bois ? Ce sont des espèces de Pays qui s'adaptent parfaitement au sol, n'ont besoin ni d'arrosage, ni d'engrais et forment des haies aux couleurs variées qui offrent à la faune locale abri et nourriture.

Le projet « **Plant'arbre** », subventionné par le Conseil Régional, offre une aide technique et financière pour ces plantations de haies champêtres, de bosquets ou de vergers de fruitiers de variétés anciennes.

Arbre et Paysage d'autan a pour mission la sensibilisation, l'information et la formation sur l'arbre et le paysage ainsi que la fourniture de plants avec paillis (de 2 € pour les haies à 10 € pour les vergers), **l'accompagnement technique des plantations**, tant pour les particuliers que les collectivités.

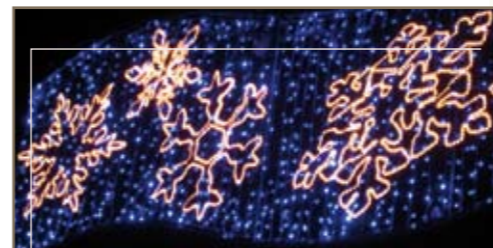
Une rencontre-débat aura lieu à Rieumes **le vendredi 6 mars à 20 h 30 à la salle Denis Paunero** pour vous permettre de vous informer sur les activités de l'association et les avantages des arbres de pays.

Amis jardiniers, c'est le printemps, venez nombreux, afin de planter -ou replanter après la tempête- des espèces adaptées à prix très modiques !

www.arbresetpaysagesdautan.fr

Les décors de rues

Après la mise en place au mois de novembre du fleurissement d'hiver, pensées, violettes et lierres panachés, les décors de Noël ont été installés début décembre.



Cette année la priorité a été donnée à l'harmonie en bleu, blanc et or et à l'économie d'énergie -conformément au Grenelle de l'environnement- en s'équipant uniquement avec la technologie Led (ampoules très basse consommation).

Des guirlandes Led traversent désormais les rues, ornent les arbres et sapins. Le tour du clocher et de la halle ont été complétés par des motifs glaçons, et une première arche flocon est installée à l'entrée du village.

En fonction de vos retours sur ces choix, nous compléterons progressivement par d'autres décors de rues et de

façades afin que Rieumes resplendisse pour les fêtes dès l'avenant.

Et félicitations à tous les riverains qui en décorant leur maison participent au cadre de vie collectif ! (avec une mention spéciale pour la rue du 19 mars 1962 sous l'égide de Madame Thiebaud). ■

Hélène POUX - Commission cadre de vie

Diagnostic des assainissements individuels

Depuis le début de l'année 2007, la commune de Rieumes a créé son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La mise en place de ce service répondait à l'exigence de la **Loi sur l'Eau de 1992** qui donne aux maires la responsabilité de la mise en place du **contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement des habitations non raccordées à l'égout.**

Pour assumer cette compétence, la Commune a fait appel, après mise en concurrence et délibération communale, à la société SAUR.

L'objectif de ce nouveau service est d'assurer auprès des usagers le **contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ainsi que de réaliser l'étude diagnostique des installations d'assainissement non collectif de la commune.**

Ainsi, pour les constructions neuves, une procédure nouvelle préalable au dépôt du permis de construire est mise en place: dossier de demande de création d'un système d'assainissement non collectif qui devra être certifié conforme par la mairie et vérification de la bonne exécution des travaux par les techniciens de SAUR.

Dans le même temps les installations d'assainissement non collectif existantes sur la commune de Rieumes feront l'objet d'une étude diagnostique.

C'est ainsi que le technicien de SAUR, Delphine DORD, prendra les premiers rendez-vous dès le mois de février 2009, quartier par quartier, sur une durée totale de quatre ans. La Mairie vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Après une visite complète sur le terrain, un rapport sera remis dans chaque foyer, spécifiant si son installation est conforme ou non conforme aux normes en vigueur lors de sa construction.

Trois cas de figure pourront être envisagés : soit l'installation est conforme aux normes en vigueur, soit elle ne l'est pas mais son fonctionnement n'est pas dangereux pour la santé publique et l'environnement, soit, cas le plus problématique mais heureusement minoritaire, elle est totalement non conforme et présente un danger pour la santé publique et l'environnement. Des mesures précises devront alors être rapidement prises, afin de stopper les nuisances en réalisant les travaux de réhabilitation indispensables à l'intérêt général.

Les techniciens de SAUR resteront de toute façon auprès des usagers pour les **conseiller et les aider dans la mise en conformité de leur installation.**

Bien sûr, ce service complet a un prix. Pour le contrôle des installations existantes, le coût est de 25€, payable à l'issue du contrôle de conformité (les particuliers recevront une facture SAUR en même temps que le compte-rendu de visite).

Pour les constructions neuves, l'intervention du technicien est gratuite (grâce à l'existence d'une subvention de l'agence de l'eau).

Pour vous apporter plus d'informations ou de précisions sur ces contrôles, la commune a prévu une réunion d'information publique dont la date vous sera communiquée par le bulletin mensuel.

Le public sera certainement attentif afin de mieux comprendre la nécessité et le déroulement de cette opération qui aboutira au diagnostic complet des installations d'ici fin 2012. ■